



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional Auvergne Rhône Alpes
Commission Territoriale Auvergne
COMITE DE L'ALLIER

NOTE DE FRAIS ARBITRE DEPARTEMENTAL
--

Arbitre désigné :

Société organisatrice :

Lieu du concours :

Nature du concours :

Nombre d'équipe :

Distance entre le domicile de l'arbitre et le lieu du concours :

TARIFICATION DES PRESTATIONS :

		FACTURABLE
CHAMPIONNAT DES CLUBS 1/2 JOURNEE	30 €	
CONCOURS DEPARTEMENTAUX / REGIONAUX	40 €	
DIURNE/SEMI NOCTURNE / NOCTURNE		
CHAMPIONNAT DES CLUBS JOURNEE	50 €	
CHAMPIONNAT DE LIGUE JOURNEE	50 €	
CONCOURS NATIONAL JOURNEE	60 €	
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAUX JOURNEE	70 €	
FRAIS DE DEPLACEMENT 0,30€ au KM.....Nbre KM _____ x	0,30€	
TOTAL		

DATE ET SIGNATURE DE L'ARBITRE

Pour rappel

Les frais de bouche de l'arbitre (repas, boissons, sandwiches) sont à la charge et à la discrétion de l'organisateur

